

Achèvement du projet pilote concernant l'art. 58 LAMal, relatif à la qualité et l'économicité

L'article 58 LAMal révisé, relatif à l'amélioration de la qualité et de l'économicité, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2021. Les groupements de fournisseurs de prestations et d'assureurs sont désormais tenus d'établir des conventions qualité à l'échelle nationale, réglant les modalités de mesure et de développement de la qualité.

La FMH travaille actuellement avec santésuisse et curafutura à la mise au point des bases tant contractuelles que conceptuelles destinées au secteur ambulatoire. Une possible mise en œuvre a été examinée dans le cadre du projet pilote qui s'est achevé fin 2020.

Six sociétés de discipline ont participé au projet pilote mené de concert par la FMH, santésuisse et curafutura, intitulé « Publication des activités qualité des médecins du secteur ambulatoire ». Les sociétés ont défini un total de 17 mesures de développement de la qualité en concertation avec les assureurs, parmi lesquelles la participation à un cercle de qualité ou l'application de directives. Le projet pilote a notamment permis de mesurer la fréquence de mise en œuvre des mesures de développement de la qualité, et de faire de premières expériences dans l'application d'un processus de vérification. Vous trouverez une évaluation détaillée du projet pilote dans le [rapport final](#) (en allemand).

L'ASQM remercie pour leur grand engagement les organisations médicales impliquées ainsi que les quelque 3300 médecins qui ont participé au projet pilote.

Mise à jour du site www.asqm.ch

Vous trouverez désormais sur le site www.asqm.ch > [Qualité et économicité](#) toutes les informations utiles et pertinentes concernant la mise en œuvre des articles 58 LAMal et 77 OAMal révisés.

Plus d'informations :

- [Développement de la qualité en ambulatoire : phase test réussie](#). Bulletin des médecins suisses du 12 mai 2021
- [Rapport final sur le projet pilote relatif à la publication des activités qualité des médecins du secteur ambulatoire](#) (en allemand)
- www.asqm.ch > [Qualité et économicité](#)

Rencontre Forum qualité de l'ASQM du 29 avril 2021 – rétrospective

Quelque 60 déléguées et délégués ordinaires et suppléants du Forum Qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) se sont réunis le jeudi 29 avril dernier par visioconférence.

Le thème clef de la journée a été la modification de l'article 58 LAMal visant à améliorer la qualité et l'économicité, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2021. Les délégués et déléguées à la qualité ont été informés des travaux en cours et des orientations fondamentales relatives au concept qualité dans le secteur ambulatoire et aux conventions qualité. Une discussion intense et passionnante s'en est suivie.

Des informations ont par ailleurs été communiquées sur l'avancement des projets qualité suivants : la Statistique médicale de la FMH 2020, le prix Innovation Qualité 2022, le CAS interprofessionnel « Qualité en médecine » et la charte qualité de l'ASQM. Les résultats de l'inventaire 2021 ont par ailleurs été présentés.

La prochaine rencontre du Forum Qualité aura lieu le 25 novembre 2021, soit sous forme physique à Berne, soit sous forme virtuelle.

Amélioration de la qualité en médecine : inscrivez-vous sans attendre à la formation CAS

Vous travaillez au chevet des patients et êtes en charge d'un projet visant à garantir et développer la qualité ? Ou souhaitez-vous mettre en œuvre des projets complexes pour améliorer la qualité en incluant les patients et leurs proches ? Pendant votre formation CAS, vous apprendrez comment devenir une personne clé pour la qualité en médecine, et vous vous pencherez sur la sécurité de la prise en charge médicale axée sur les patients dans un contexte interprofessionnel. Ce CAS se compose de sept modules, chacun pouvant être suivi individuellement.

Cette formation continue est proposée pour la deuxième fois (en allemand) par l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) de la FMH et le département Santé de la Haute école spécialisée bernoise (BFH), en collaboration avec différents partenaires du milieu de la santé et de la formation.

- **Groupes cibles** : médecins et professionnels de la santé intéressés
- **Durée du cours** : de février 2022 à décembre 2022
- **Structure** : la formation se compose de 7 modules de 3 jours de présence chacun. Il est possible de s'inscrire séparément à chaque module.
- **Coûts** : 7350 francs (pour 7 modules)
- **Inscription** : vous pouvez vous inscrire d'ici le 29 octobre 2021 sur le site suivant (en allemand) : bfh.ch/gesundheitsweiterbildung/cas/qualitaet-in-der-medizin
- **Crédits ISFM** : une demande sera déposée
- **Crédits ECTS** : 14 crédits ECTS

En savoir plus : bfh.ch/gesundheitsweiterbildung/cas/qualitaet-in-der-medizin (en allemand)



L'ASQM se tient à vos côtés !

Nous aimerions vous rappeler ici les offres de soutien de l'ASQM. Vous pourrez obtenir son assistance dans les domaines ci-après :



[Assistance qualité](#) pour la mise en œuvre de la charte qualité de l'ASQM



Soutien spécialisé pour les questions ayant trait à la qualité :
[simple](#) ou [détaillé](#)



[Soutien financier](#) ponctuel



[Soumission de sujets](#) : proposition de nouveaux domaines thématiques



Mise en réseau :

[Mise à disposition de vos travaux](#) ou [Mise en réseau avec les travaux d'autres organisations](#)

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.

Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter : asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Nussbaumstrasse 29, Case postale, 3000 Berne 15, Téléphone +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-mail : asqm@fmh.ch